



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

⊙ CENTRE
☒ PHOTOGRAPHIQUE
+ MARSEILLE

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	Regard(s) sur la photographie contemporaine Ouvert à 4 classes	
PARTENAIRE	Centre Photographique de Marseille	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
PRIMAIRE COLLEGE LYCEE	Département des Bouches du Rhône	Arts Visuels
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Concevoir et réaliser la présentation d'une production</p> <p>S'intégrer dans un processus collectif</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
Oeuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés
<p>-Rencontre avec un photographe, découverte de sa démarche.</p> <p>-Exploration de corpus d'images photographiques</p> <p>-Approche sensible des œuvres</p> <p>- Echanger avec des artistes et des professionnels de l'art (commissaire, médiateurs, éditeur...)</p>	<p>-Pratique photographique, littéraire, médiation, etc</p>	<p>-Education aux images</p> <p>-Approche sensible des œuvres</p> <p>-Développer la culture personnelle</p> <p>-Exploitation d'un lexique spécialisé pour analyser une image.</p> <p>-Technique photographique</p> <p>-Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>-Défendre un point de vue en argumentant</p> <p>-Découverte de différents métiers</p>

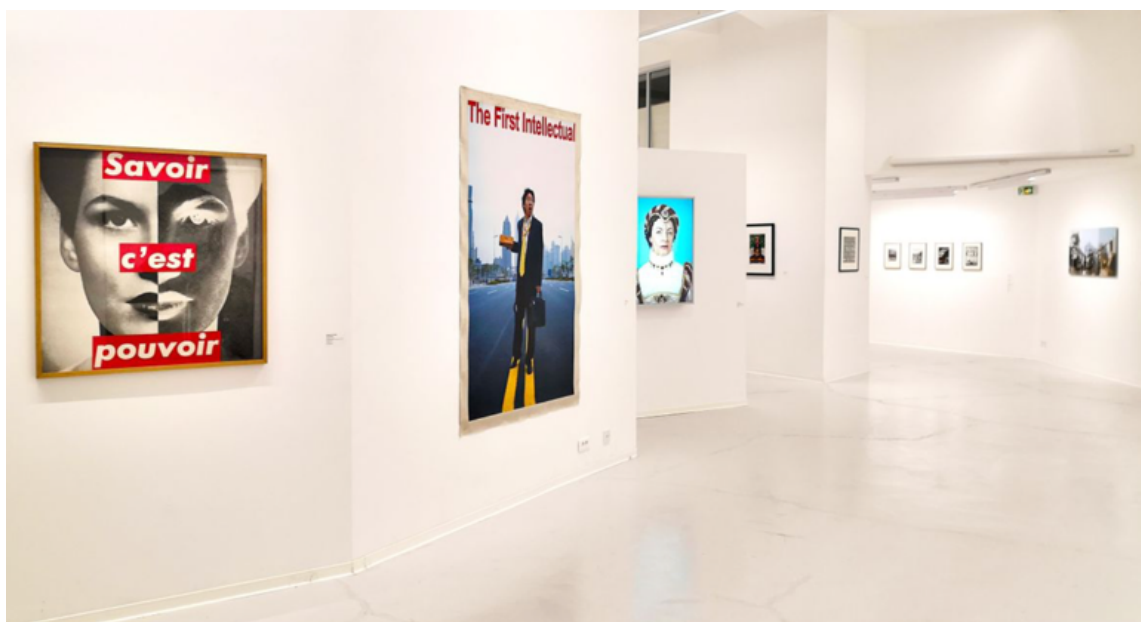
PRÉSENTATION DU PROJET

Le Centre Photographique Marseille est un lieu dédié à la photographie sous toutes ses formes : expositions, ateliers de pratiques amateurs, éducation à l'image à destination de la jeunesse, installation numérique, vidéo, documentaire, œuvres participatives, écritures transmédias, graphisme...

Ce lieu a pour vocation la monstration, l'expérimentation, l'hybridation, le partage, la découverte, l'éducation, la formation, le divertissement, mais également d'accompagner les publics dans leur découverte de la photographie et d'aider au développement des initiatives autour de la photographie. La programmation est essentiellement axée sur la photographie contemporaine.

Avec l'œuvre et l'image photographique comme supports, le Centre prend en compte les mutations, usages et innovations, et les étroites relations qu'elles entretiennent avec les autres pratiques artistiques. Ces évolutions amènent à porter aujourd'hui une ambition autour de l'image photographique qui se veut originale et innovante ; originale car elle se développe autant sur les formes artistiques que sur les pratiques sociales ; innovante car elle s'appuie sur un principe de co-construction active et dans une logique de développement de réseaux et de partenariats.

<https://www.centrephotomarseille.fr/>



©CPM

LES GRANDES ETAPES DU PROJET

Tout au long de l'année scolaire, L'équipe du CPM proposera trois temps forts de découverte de la photographie contemporaine sous toutes ses formes : Rencontres avec des œuvres, avec des photographes, temps d'échange, de questionnement sur les images et le métier de photographe, atelier de pratique. Ce sera parfois l'occasion de découvrir le montage d'une exposition, du commissariat à la présentation dans l'espace de la galerie, etc...

L'enseignant(e) pourra ajuster ses objectifs pédagogiques avec les propositions de l'équipe des publics.

Au fil de l'année l'enseignant créera son projet pédagogique en articulant les 3 visites en partenariat avec le Centre Photographique de Marseille. Le projet pourra prendre des formes très variées: Productions photographiques en écho avec les expositions, un carnet, une production d'écrits, une petite édition, une exposition dans l'établissement scolaire, inventer une médiation par les élèves, créer un reportage vidéo ou sonore, etc...

L'équipe du CPM et le service arts visuels de la DAAC épauleront l'enseignant(e) afin que ce projet soit l'occasion pour les élèves de se construire une culture artistique personnelle, développer des pratiques plastiques, encourager leur créativité et éveiller leur curiosité.

-**Septembre** : Prise de contact avec le responsable des publics pour prendre connaissance du programme des expositions de l'année mediation@centrephotomarseille.fr tél 04.91.90.46.76

-Réserver 3 créneaux de visites-atelier en début de trimestre

-De novembre à mai : 3 temps forts en fonction de la programmation du CPM

- Formation au PAF pour les enseignants du second degré et accompagnement du professeur du premier degré.

CONTACTS

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Responsable du domaine Arts Visuels et Arts Numériques

Sophie Valentin

Tél : 04 91 93 88 41 – daac.arts@ac-aix-marseille.fr

PARTENAIRE

Centre Photographique Marseille 74 rue de la Joliette - 13002 Marseille

Chargée de coordination

Camille Varlet

coordination@centrephotomarseille.fr

Chargée de médiation

Clara Nedinger

mediation@centrephotomarseille.fr

Tel 04 91 90 46 76

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

- Projet ouvert à 4 classes, Niveau Primaire, Collège, Lycée général et professionnel

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prénom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIERES

Pour financer l'intervention d'un.e photographe, ce projet pourra bénéficier de l'aide financière de la DAAC, **pour les classes non concernées par le Pass culture**, d'un montant de 300 €, ce coût sera donc pris en charge sous réserve des crédits PEAC disponibles pour l'année scolaire 2022-2023.

- Pour les classes de la 4^{ème} à la terminale

Le financement de l'intervention d'un.e photographe se fera avec une offre PASS CULTURE associée à ce projet. Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement (10 € par élève)

- LE TRANSPORT EST À LA CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi-juin 2022.